

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021 NOTE DE SYNTHESE

<u>Présents</u>: BOUTTELOUP Sylviane, DESLANDES Nadine, DROUET Dominique, GARREAU Véronique, GILLETTE Mickaël, HUARD Nadège, JUSSAUME Damien, LEFEVRE Laurence, MOSSIAT Stéphanie, SÉRAN Mélanie, NAVEAU Jean-Yves, ORY Anthony, PARIS Dany, VÉRON Laurent..

Absents excusés: BERSON Jean-Pierre donne procuration à PARIS Dany,

Absent:

Monsieur le Maire vérifie que le quorum est atteint, valide les pouvoirs.

Le conseil nomme Madame DESLANDES Nadine, secrétaire de séance.

1) Approbation du PV du conseil municipal du 06 avril 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes du Procès-verbal du Conseil municipal du 6 avril 2021.

2) Avancement de grade de Brigitte Freulon

Avancement du grade d'Adjoint technique territorial à Adjoint technique principal 2ème classe.

Suppression du grade d'Adjoint technique territorial et création du poste d'Adjoint technique principal 2ème classe.

Annulation de la délibération n°15 du 2 mars 2020.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte :

- La création du poste d'Adjoint technique principal 2ème classe.
- L'avancement de grade Adjoint technique principal 2ème classe.
- L'annulation de la délibération n°15 du 2 mars 2020.

3) Embauche d'un Contrat d'Aide à l'Emploi

Aide de 80% pour un contrat aidé.

Embauche le 16 juillet avec un CDD annualisé de 1 an renouvelable 5 fois

24 heures en trois jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi)

Horaires : 8h -12h 13h – 17h Salaire : 100% du SMIC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'embauche d'un contrat d'aide à l'emploi avec un CDD annualisé de 1 an

4) Décision modificative pour la salle A.LABELLE

Création d'un auto-financement pour le paiement des travaux de la salle multi-activité en attendant de récupérer toutes les subventions et la TVA à N+1

Voir tableau des plus ou moins-values ci-joint

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création d'un auto-financement pour le paiement des travaux de la salle multi-activité en attendant de récupérer toutes les subventions et la TVA à N+1

5) Demande de subvention

- Eclairage publique et Mairie auprès de l'état (DETR et DSIL)

Annule et remplace délibération N° 2 du 26 janvier 2021

- PAC Régional pour la ruralité (10% jusqu'à un plafond de 50 000 €) pour la voirie
- Région pour l'aménagement de l'arrêt prioritaire de bus, place du marché aux bœufs



Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les demande de subventions DETR, DSIL, PAC Régional et Région

6) Bâtiments

Suite à une demande de la famille de Monsieur RENEULT il est proposé de nommer le futur bâtiment solaire qui sera implanté place de la gare « espace Colette et Serge RENEULT » Après avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal décide, par un vote :

- 9 Pour
- 5 Contre
- 1 Abstention

De nommer le futur bâtiment solaire qui sera implanté place de la gare « espace Colette et Serge RENEULT »

7) Nomination de la salle des fêtes

Suite à un concours auprès des habitants, il est validé le nom « les halles associatives » Ce nom regroupe plusieurs propositions et représente le patrimoine de Vallon

Après avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal décide, par un vote

- 13 Pour
- 2 Abstentions

8) Règlement intérieur des salles

Vous trouverez ci-joint, la proposition du règlement intérieur des salles.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le règlement intérieur des salles A.LABELLE et Halles associatives.

9) Tarif des salles

- Halles associatives

Habitants de la commune : Habitants hors commune :

½ journée : 70€
 La journée : 100 €
 Le weekend : 150€
 ½ journée : 70€
 La journée : 120€
 Le weekend : 200€

Les halles associatives restent gratuites pour les associations.

- Salle A.LABELLE

Habitants de la commune : Habitants hors commune :

La ½ journée hors week-end : **75€** La ½ journée hors week-end : **85€**

La journée : 150 € La journée : 170€ Le weekend : 250€ Le weekend : 300€

Ouverture à la location au 15 septembre

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le tarif des salles A.LABELLE et Halles associatives.

10)Cabinet médical

Antenne médicale

2 choix possible

- Rénovation du 23 grande rue
- Construction neuve place de la gare

Pour valider le projet en 2022, l'APD (étude d'avant-projet), le bornage et la vente du terrain à la Communauté de commune doivent être terminés pour la fin de l'année.

Vente du terrain de la gare à l'euro symbolique avec clause de faisabilité

Le Conseil municipal, à l'unanimité, opte pour la vente d'une parcelle de terrain de la gare à la Communauté de Commune pour la création d'une antenne médicale.

11) Voirie

- Eclairage publique

L'éclairage publique sur la partie enfouie est également prévu en juillet. En attente du remplacement des horloges, l'arrêt complet de l'éclairage a été mis en place le 2 juin. Le conseil municipal doit prendre une décision sur les heures et le lieu de fonctionnement.

Horaires

Option 1 matin : 05h30 => levée du jour Option 2 matin : 06h00 => levée du jour Option 1 soir : Tombée de la nuit => 22h30 Option 2 soir : Tombée de la nuit => 23h

Autre *Lieux*

Option 1 : Extinction totale

Option 2 : Laisser 1 éclairage dans les carrefours principaux (la biche, boulevard de la gare, route

de Loué) Autre

Après avoir débattu et délibéré, le Conseil municipal valide les horaires suivants et l'extinction total entre les horaires définis :

05h30 => levée du jour Tombée de la nuit => 22h30 Extinction totale

12) Point sur les travaux

- Centre de secours

La partie arrière du parking du centre de secours a été faite en bicouche pour un montant de 5116 € HT. Devis validé par le Maire. La partie avant, en enrobé, est terminée. Les travaux sont pris en charge par le SDIS.

- Salle A.LABELLE

La fin des travaux est prévue pour le 15 août. Des devis pour l'achat matériel de cuisine sont en cours. L'achat des tables, chaises, chariot et autres est validé pour un montant de 6699,36 € TTC

- Mairie

Fin de l'aménagement de l'accueil de la Mairie. A voir sur place.

Voir pour mise en place d'une grille pour sécuriser le toit de garage de la Mairie

- Enfouissement

Les travaux d'enfouissement sur la route de Pirmil, rue basse et rue du Chanoine François Pineau sont pratiquement terminés. Reste à faire les bordures en béton lavé sur la rue basse. Elles seront faites après l'enlèvement des poteaux télécom et électrique prévu en juillet. Le raccordement dans les habitations est opérationnel.

- Les trottoirs

Etude faite avec le cabinet Loiseau.

Demande de subvention sur les amendes de police faite.

- Fermeture de la rue courte

La rue courte située entre la route de Pirmil et la rue basse présente un danger de circulation dû à la vitesse. Il est proposé de fermer cette rue dans les 2 sens.

350 247 309 39 246 4 246 330 246

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la fermeture de la rue courte

- Travaux LBN sur la commune

Enduits à Pont martin pour un montant de 1693 €

Rechargement à la Noë Michel pour un montant de 24 274 €. Un drainage doit être fait, par la commune, entre le bout du chemin et le collecteur. Réparation et curage à Gaumusson pour un montant de 1084 €



13) Divers

- Ecole privée

Changement dans l'équipe éducative :

Départ de la Directrice, Madame Angélina CHENET, remplacée par Madame Céline VETTRAINO actuellement enseignante en maternelle.

Madame Laétitia TATIN (ASEM) sera remplacée par Madame Stéphanie MOSSIAT.

Départ Jeanne BARRE institutrice cycle 3

Ecole publique

Problème d'effectif

- Livret d'accueil

Le livret d'accueil est finalisé et en cours d'impression à l'imprimerie CORNUEL. Il sera distribué en deuxième quinzaine de juillet avec la lettre d'information de la commune et de LBN ainsi que les badges pour apport volontaire des ordures ménagères

- <u>Tickets repas des anciens</u>

111 personnes de plus de 65 ans ont perçu 2 bons d'achat de 10 €

93 personnes ont les ont utilisés.

Répartition de la vente des tickets

Epi service : 117 A l'hair libre : 49 Gaec les alizés : 16 Comme autrefois : 0

Coût pour la commune : 1820 €

- Jeux pour enfants

Présentation du dossier par la commission des affaires scolaires.

- Elections Départementales et Régionales

Résultats et implication du conseil municipal

- Rencontre avec les associations

Une réunion avec les Associations, Commerçants et Artisans a eu lieu le 18 juin.

La programmation d'une fête communale sera programmée le 26 septembre au stade de football. Une réunion est prévue le 15 juillet à 20h avec les Présidents d'associations, les Commerçants et autres pour l'organisation de la journée.

14) Questions diverses